

## SOMMAIRE

<b>Rubriques</b>	<b>Pages</b>
Édito	2
Billet du maire	3 - 4
Aînés	4 - 5
Hommages	6 - 8
Vie communale	9
Nature et paysage	10 - 11
Gens d'ici	12 - 13
Paroisse protestante	14 - 15
Énergie et environnement	16 - 17
Sécurité	17 - 19
Manifestations communales	20
Finances communales	21
Spectacle	22 - 23
Thermographie	24
SIG Opération doubléco	25
Brèves communales	25
Informations communales	26 - 31
Agenda	32

## ÉDITORIAL

À la suite de nombreux articles alarmistes parus dans la Tribune de Genève concernant la forte hausse de la criminalité dans le canton, nous avons voulu connaître la situation à Vandœuvres.

Cependant, nous pensons que vu la forte dégradation de la situation économique des différents pays qui nous entourent, l'îlot de tranquillité que représente la Suisse, ne saurait le rester indéfiniment.

Lors de notre enquête, la majorité des habitants de Vandœuvres avec laquelle nous nous sommes entretenus nous a bien fait comprendre le sentiment qu'elle avait. La peur de venir en ville et de se faire agresser, commence à poindre. Certains n'osent plus y descendre. Et beaucoup ont tenu à souligner : en ville, soit il y a le risque de se faire agresser, soit celui de se faire amender.

Beaucoup ont de la peine à comprendre que la police s'acharne sur les automobilistes et les deux-roues, alors que rien n'est vraiment entrepris pour protéger la sécurité des personnes. Le manque d'effectifs dans les postes de la région et le manque de disponibilité est aussi relevé. Certains n'ont pas manqué de regretter le mauvais choix des priorités.

Nos autorités se doivent d'anticiper, car les signaux émis par les pays voisins ne sont de loin pas rassurants. Forte de sa réputation laxiste en matière de lutte contre la criminalité, la Suisse, Genève et Vandœuvres, pourraient vite devenir l'Eldorado de la délinquance européenne. Elles se doivent de montrer des signes forts afin de rassurer la population et surtout tout mettre en œuvre pour que ce scénario catastrophe ne devienne réalité.

Puissent nos autorités en charge de la sécurité faire mieux que leurs collègues en charge de l'Economie, à savoir mieux anticiper et mieux réagir.

Vous trouverez également dans votre Coquille, le billet de notre Maire, qui fait un plaidoyer pour la création d'un immeuble à Vandœuvres. Elle rappelle le but essentiel qui est de créer des logements destinés aux habitants de notre commune. Comment, dès lors, refuser un tel projet ?

Vous lirez les hommages rendus à deux célèbres personnalités, Messieurs Jean de Toledo et Robert Turrettini, qui ont chacun laissé un important héritage que ce soit au canton ou à Vandœuvres.

Vous pourrez aussi découvrir la mission de la nouvelle commission de l'Énergie. Commission ô combien importante.

Nous espérons vous retrouver nombreux au spectacle joué dans un des plus beaux parcs de Genève, pour le tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau.



À tous, nous vous souhaitons un très bel été plein de soleil et de surprises.



Surtout n'oubliez pas de bien fermer vos portes et fenêtres en sortant de chez vous.... !

*Lorin Voutat*

# BILLET DU MAIRE

## Plaidoyer pour un village

Cela fait un certain nombre d'années et, par conséquent, de *Coquille*, qu'au gré de l'actualité communale, des mes envies, voire de mes humeurs, j'ai le plaisir de vous présenter, sans prétention mais avec conviction, mon *billet*. Profitant de cet espace de liberté, j'ai, soit laissé courir mes pensées, soit cherché à mettre en valeur un dossier en cours. Les lignes qui suivent réunissent ces deux variantes : vous faire part de mon point de vue, en m'exprimant à la première personne, caractéristique d'un billet, tout en argumentant, en décrivant les enjeux d'un projet qui me tient à cœur car important pour Vandœuvres, pour arriver à une conclusion convaincante, ce qui est le propre d'un éditorial.

Vandœuvres est une commune privilégiée, c'est une lapalissade que de l'affirmer : un caractère résidentiel envié loin à la ronde mais néanmoins discret, une tranquillité certaine malgré la proximité de la ville, un environnement naturel préservé, pas de menace cantonale directe de développement, sans oublier son taux de centime additionnel parmi les plus bas du canton.

Si, au 19<sup>e</sup> siècle déjà, Vandœuvres était très prisée des familles patriciennes genevoises, elle était pourtant encore, il n'y a pas même cinquante ans, une commune rurale, aux multiples exploitations agricoles, aux centaines de têtes de bétail et aux nombreux artisans et commerces dans le cœur de son village.

C'est un important déclassement de la zone agricole en zone villa, dans les années 1960, qui a modifié sa spécificité, sans, heureusement, en changer fondamentalement l'esprit.

Dans le centre du village, un bloc de maisons a dû être détruit, pour cause d'insalubrité. Le célèbre café de La Balance a ainsi fait place, en 1970, à un immeuble, le premier locatif de la commune. Il compte onze appartements, alors tous soumis au régime HLM, et trois arcades.

L'attrait de Vandœuvres n'a fait que s'accroître au fil des décennies. Et si la zone villa s'est densifiée en conséquence, le centre du village a, de son côté, perdu de sa vitalité. C'est pour

le faire revivre, mais aussi parce que le besoin de logements s'est à nouveau fait sentir, que le centre villageois a été réalisé. En 1998, vingt-et-un appartements accueilleraient leurs premiers locataires.

Le projet de logements étudié le long de la route de Meinier, se situe dans la suite logique du développement de la commune et des besoins des Vandœuvriens : jeunes, aînés, familles, personnes seules ou propriétaires désireux de quitter leur villa mais de rester à Vandœuvres, les appartements seront modulés en fonction de la demande.

Ce site a été choisi pour un développement du village tout autant mesuré que ceux réalisés par nos prédécesseurs, parce qu'il en est la continuité, qu'il est à proximité des établissements publics, des commerces et des transports en commun, et qu'il est facile d'accès, car le long d'un axe routier. Le canton, par le biais du Grand Conseil, a donné son feu vert au déclassement de la parcelle, qui est désormais en zone 4B. Les propriétaires voisins ont vendu à la commune 1687 m<sup>2</sup> pour permettre un aménagement plus aéré. Les procédures n'ont rencontré aucune opposition, ni cantonale, ni communale. Une solution a été trouvée pour les courts de tennis, qui seront déplacés à Crête, dans le cadre d'une zone sportive. Le « terrain vert » a été intégré au projet ; il se trouvera même agrémenté d'une seconde aire de jeux dans le cadre du réaménagement du pourtour du centre communal. La déchetterie est, elle aussi, intégrée dans le pourtour du centre, et un parking souterrain d'une centaine de places recevra locataires et visiteurs.

Tous les éléments objectifs sont réunis pour permettre la réalisation d'un beau projet pour Vandœuvres : un programme qui redonne vie au village et répond à la demande d'appartements d'un certain nombre, toujours croissant, d'habitants de la commune.

Ce projet est conçu pour les Vandœuvriens. Il est donc indispensable que sa mise en œuvre se fasse avec vous. C'est pourquoi le lauréat du concours a déjà fait évoluer son projet de manière

à répondre aux attentes et inquiétudes de la population.

Les vingt-cinq appartements feront le bonheur de ceux qui pourront y habiter. Ils ne modifieront en aucun cas le caractère résidentiel de notre commune, tout en redonnant une certaine vitalité au village.

À toutes ces qualités, aux difficiles étapes franchies avec succès, à cette demande, de plus en plus forte, d'appartements à Vandœuvres, on ne peut opposer le seul critère, que l'on voudrait négatif, de l'esthétique. L'enjeu du projet dépasse

de loin de telles considérations : il engage l'avenir de notre village.

C'est pourquoi, comme je l'ai dit en conclusion de la soirée d'information du 22 mars, je ferai tout mon possible pour que le travail engagé par vos autorités ne soit pas réduit à néant, pour que les crédits votés ne l'aient pas été inutilement et pour que les Vandœuvriens qui le souhaitent puissent rester dans notre commune. Nous mettrons tout en œuvre pour que vous puissiez vous approprier ce projet, pour qu'il devienne le vôtre !

*Catherine Kuffer*

## AÎNÉS

### Repas des Aînés

Mercredi 25 janvier, par une froide et neigeuse journée, a eu lieu le déjeuner de nouvel an des Aînés. Après l'apéritif dans la salle communale, le repas s'est tenu dans la salle de gymnastique, joliment décorée de branches de bambou, tout comme les tables assorties. Madame Catherine Kuffer a accueilli l'assemblée présente, constituée d'une centaine de Vandœuvriennes et Vandœuvriens, à qui Monsieur Jacquet avait cuisiné un délicieux déjeuner. Puis Cedric Léchet, jeune communier travaillant pour une

ONG caritative à but éducationnel, a exposé et commenté un reportage photographique sur son expérience en Indonésie.

L'après-midi était déjà bien avancée lorsque ce moment chaleureux d'amitié et de partage s'est terminé et a fait oublier à tous le temps hivernal extérieur.

*Claire de Haller*

Photographies : Christine Turrettini





## HOMMAGES

### Robert Turrettini



Chère Madame, chers enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, très chers amis,

Votre famille, de tout temps très unie, mais soudée plus que jamais aujourd'hui par la tristesse, est en deuil. Mais, plus qu'une famille, c'est un village qui est aujourd'hui endeuillé car le décès de votre très cher époux, père, beau-père, grand-papa, arrière-grand-papa, constitue aussi un moment de tristesse pour Vandœuvres, dont Robert Turrettini a été le maire pendant 20 ans. Son décès marque la fin d'une époque et imprime la dernière ligne d'une page définitivement tournée pour notre commune.

En ce moment de recueillement, il m'appartient de vous apporter, au nom des autorités communales, le témoignage de l'engagement de Robert Turrettini pour notre commune, et plus particulièrement de son mandat de maire. Cet hommage sera certainement plus chargé de sens encore pour toi Maurice, conseiller municipal pendant 20 ans, et pour toi, Christine, conseillère à ton tour depuis quelques mois. Votre propre engagement est déjà en soi un hommage éloquent à votre cher père et beau-père !

C'est en 1955 que Robert Turrettini entre au conseil municipal, ce qu'il fait (je le cite) « tout naturellement, sans l'idée de devenir maire ».

Mais, lorsqu'en 1959, justement, il devient

maire, Robert Turrettini mesure très vite la difficulté de la tâche. À peine élu, des plaintes fusent car les égouts ont « renoncé à tout service », selon son expression, et cela empeste dans le village. Des lamentations d'un autre genre se font aussi entendre, car des travaux en sous-sol coûtent très cher. Un conseiller municipal, habitué à ce que l'on ne dépense pas un sous dans cette commune très protestante, se dit affolé par l'ampleur des dépenses,... mais il n'ose pas le dire au maire, dont on ne discutait pas les décisions! Robert Turrettini, loin de partager cette inquiétude, réalise ces travaux de mise en séparatif, qui seront parmi les premiers du genre dans le canton. Mais, très vite, ces égouts tout neufs vont montrer de graves défauts. Il décide alors de descendre en personne dans les canalisations pour comprendre ce qui s'y passe : « Je n'oublierai jamais cette équipée sous terre.... C'est d'ailleurs grâce à cela que j'ai été bien réélu, car j'étais devenu un maire qui se mouille » !

Robert Turrettini tel qu'en lui-même : visionnaire, opiniâtre, un brin dictateur, mais surtout pragmatique et plein d'humour.

Après une interruption d'une législature, Robert Turrettini revient à la mairie en 1975 où il demeurera jusqu'en 1983. Il est impossible de faire état de tout ce qu'il a entrepris pour Vandœuvres, mais je ne peux pas ne pas mentionner l'acquisition de plusieurs bâtiments dans le village, l'assainissement de la place du village avec la construction de l'auberge et d'un immeuble HLM, et, surtout, l'achat de la propriété Zullig, merveilleux domaine de 3 hectares, dans lequel est désormais située la mairie.

Cette acquisition, réalisée en 1978, a été décidée très vite. Les grandes décisions se prenaient d'ailleurs toujours selon la même procédure : après avoir consulté quelques conseillers en lesquels il avait confiance, Robert Turrettini convoquait le conseil municipal. Ayant ainsi annoncé la couleur, il n'y avait plus de contradicteur au conseil, qui n'était qu'une chambre d'enregistrement. Même ses adjoints n'étaient pas toujours consultés. Robert Turrettini

préférerait travailler avec Roger et Ruth Piguët, tous deux secrétaires à la mairie, avec lesquels il avait développé une grande complicité et une chaude amitié.

Oui, avec le départ de Robert Turrettini, c'est une page de l'histoire de Vandœuvres qui se tourne.

Finie l'époque où les décisions étaient prises « à la verticale », ainsi que l'a exprimé Edmé Regenass, lui aussi maire de Vandœuvres, décédé il y a quelques mois : « Notre génération a été formée à obéir et on n'avait pas le droit de faire autre chose : aujourd'hui, on gère horizontalement ».

Il m'a été dit qu'à l'époque, bénie, de Robert Turrettini « le conseil municipal n'était réuni que trois, quatre fois par an : « L'exécutif prenait les décisions et cela marchait bien. Les séances avaient lieu pour nous tenir au courant, on participait de loin ». D'ailleurs, au début de chaque législature, les conseillers étaient prévenus : « Je vous rappelle que vous n'avez aucun pouvoir » ! assénait notre maire aux nouveaux élus. Et à ceux qui lui reprochaient de ne pas les tenir au courant, Robert Turrettini répondait que c'était vrai... « mais je ne supportais plus les parloles... je n'avais plus la résistance nerveuse pour répéter une fois de plus une affaire que j'allais trancher tout seul ou que j'avais déjà tranchée » !

Mais si Robert Turrettini faisait la pluie et le beau temps à Vandœuvres, il le faisait avec beaucoup de bon sens. Extrêmement courtois, charmant – voire même charmeur avec ces dames – il avait beaucoup d'emprise sur les gens, car il était gentil avec fermeté (ou ferme avec gentillesse). Excellent meneur, il était aussi très bon stratège : aimé et respecté des pompiers volontaires, il avait réussi à en faire élire suffisamment au conseil municipal pour obtenir toujours la majorité : un « fin renard » !

Malgré un esprit plutôt conservateur, surtout lorsqu'il s'agissait de protéger la belle campagne vandœuvrienne contre le développement (ce dont on se félicite encore aujourd'hui), Robert Turrettini était un homme moderne : c'est lui qui a fait entrer la première femme au conseil.

Robert Turrettini était un homme estimé et un maire respecté. Toujours déférent, parfois coquin, il a marqué de sa présence distinguée les villageois, comme vous, chère Madame, avez conquis les paroissiens par votre gentillesse et votre sourire.

Edmé Regenass lui a rendu le plus juste

hommage : « Je suis profondément reconnaissant à la personne qui a fait une grande partie de ce qu'est aujourd'hui Vandœuvres. C'était un grand visionnaire, il pensait, voyait déjà le Vandœuvres d'aujourd'hui, c'est Robert Turrettini ».

Nous ne pouvons que nous joindre à cet hommage en nous souvenant avec gratitude de tout le temps consacré, de toute l'énergie déployée par Robert Turrettini pour défendre les intérêts de sa commune. Même si les temps changent et qu'un livre se referme, l'esprit de son histoire doit subsister, et nous devons tout mettre en œuvre pour préserver, avec discernement et sans égoïsme, l'héritage précieux qui est entre nos mains et que Robert Turrettini a défendu, pendant plus d'un quart de siècle, avec force et conviction.

Cet esprit de Vandœuvres, que nous nous évertuons à perpétuer, parfois envers et contre tout, c'est lui qui nous l'a transmis.

À l'heure de prendre congé de lui, puissiez-vous garder la certitude, chère Madame, chère famille, que la commune de Vandœuvres ne serait pas tout à fait ce qu'elle est devenue si Robert Turrettini ne lui avait pas autant consacré, avec votre accord et votre soutien.

*Catherine Kuffer*

Photographie : Famille Turrettini

## Jean de Toledo



Dans le précédent numéro de *La Coquille* nous vous avons présenté un article à l'occasion des cent ans de Monsieur Jean de Toledo, magnifiquement célébrés le 6 octobre 2011 dans sa propriété du chemin du Dori.

Aujourd'hui nous venons lui rendre hommage, puisque, à notre grand regret, il nous a quittés le 10 avril dernier.

Monsieur de Toledo, exerça de nombreuses fonctions au sein du Conseil municipal de Vandœuvres. Élu conseiller municipal en 1967, il termina son cinquième et dernier mandat en 1987, après vingt ans de « bons et loyaux services », selon l'expression consacrée. Il a côtoyé successivement trois maires, Messieurs Robert Turrettini, Louis Vaucher et André Mottu. C'était hier, mais c'était aussi il y a longtemps, si l'on se souvient qu'alors, loin des ordinateurs des imprimantes, des photocopieuses et de l'Internet, les procès-verbaux des conseils municipaux étaient encore rédigés à la main, d'une écriture magnifique, tranquille et soignée attestant plutôt de séances aussi succinctes que sereines.

Les grands livres noirs, extraits de nos archives, témoignent que, d'un esprit curieux, Jean de Toledo a « papillonné » d'une commission à l'autre au cours de ces cinq législatures. Il s'est ainsi successivement intéressé aux *Routes*, aux *Bâtiments*, au « *Feu* », à la *Taxe professionnelle*, à l'*École*, à l'*Agriculture* et au *Budget*. Jean de Toledo, esprit toujours avide de nouveautés a participé aux commissions, qui se créaient peu à peu : ainsi était-il devenu membre de celle destinée à construire l'auberge communale, à celle qui avait pour mandat d'élaborer le premier plan directeur d'aménagement communal (qui sera

réalisé en 1978). Très sportif, il avait fait partie dès sa création de la commission *Sport* (1983) et de celle dénommée *Contact*. Ce qui était des plus naturels, l'une de ses grandes qualités étant le goût de la relation humaine : il aimait aller vers les gens pour discuter de tout mais surtout de politique.

Jean de Toledo avait eu une chance, celle d'appartenir à l'« intelligentsia » de la commune. Il était ainsi l'un des rares conseillers municipaux qui a pu donner son avis sur les grands projets de l'époque, comme l'achat de la propriété Zullig (où est établie depuis 1979 la mairie) ou la construction du centre communal. Le conseil municipal n'était alors, en effet, qu'une chambre d'enregistrement, les vraies discussions ayant lieu avant les séances et ailleurs où n'y participaient que quelques municipaux privilégiés. Jean de Toledo en faisait partie, car s'il était une personnalité importante à Genève, il était aussi une figure avec laquelle il fallait compter à Vandœuvres.

Monsieur de Toledo avait souhaité que les Autorités lui offrent un chêne pour son centième anniversaire. À l'image de ces arbres séculaires qui veillent sur notre commune, le souvenir de ce conseiller municipal au regard vif et malicieux, à l'esprit entreprenant et déterminé et à l'entregent chaleureux, son souvenir restera parmi nous, fidèle et rassurant.

La commune de Vandœuvres demeure très reconnaissante pour les nombreuses années que Jean de Toledo a consacrées à ses intérêts et à sa population et lui exprime, une dernière fois, par ces lignes, sa gratitude.

*Catherine Kuffer*

Photographie : Famille de Tolédo



## VIE COMMUNALE

### Nouveaux habitants

Tous les deux ans, les autorités communales reçoivent les « nouveaux Vandœuvriens » pour leur présenter la commune, ses activités et ses groupements.

Le conseil municipal quasi au complet était réuni autour de madame le maire et de ses deux adjoints.

Catherine Kuffer a accueilli comme il se doit les nouveaux habitants de notre belle commune, leur a fait un petit cours d'histoire locale sans oublier de préciser la particularité de la mairie construite en pisé, suivi d'un court « topo » sur notre vie politique et communale, puis ce fut au tour de Bruno Miquel, notre pasteur, de présenter sa paroisse, suivi de Samuel Castella, le capitaine des sapeurs pompiers volontaires, qui expliqua pour sa part qu'ils « embauchaient » chez les pompiers.

Vint ensuite le tour des différents responsables d'associations : Jean-Pierre Gardiol pour l'ASVA, Michel Hagmann pour le club de bridge, Danielle

Jacquet et Stella Lanci pour le Chœur de Cogny-Vandœuvres-Choulex, pour l'APEVAN Denise Baratti Mayer et Mathilde Kuster, enfin pour le restaurant *Sel & Poivre* Nicole Muller.

Quelques agapes suivirent la partie officielle, toutes et tous purent deviser autour d'un verre et ainsi faire mieux connaissance. Ce rendez-vous désormais traditionnel obtint un vif succès et gageons que les convives reçurent toutes les réponses à leurs questions.

Texte et photographies : *Véronique Christe*



## NATURE ET PAYSAGE

Les 17 mars et 28 avril 2012, ont eu lieu dans le parc de la mairie deux séances d'information pour une meilleure conduite de nos jardins. La première était consacrée à l'art de tailler les arbres fruitiers et comprenait également des recommandations sur la plantation des essences : de préférence vernaculaires et dont le fût est mené en haute tige. Cette séance fut dirigée, comme chaque année, par Nicolas Varidel, expert en la matière.

La seconde, menée par Rémi Heijn, horticulteur paysagiste de formation, avait pour but d'inciter les propriétaires intéressés à prendre en charge de manière plus écologique la

gestion de leur jardin. À travers ce cours plein d'enseignements, chacun a pu réaliser qu'il était possible, pour traiter nos pelouses et allées, de se passer d'herbicides, dont l'agression polluante et le danger pour le sol ne sont plus à démontrer. L'une et l'autre journée étaient heureusement placées sous le signe du beau temps, ce qui est d'autant appréciable lorsqu'un exposé est suivi de travaux pratiques.

*Emmanuel Foëx*

Photographies : Liliane Clément et Thierry Brichet

### Cours de taille



*Cours entretien écologique des jardins*



## GENS D'ICI

### Alberto Morillas

Savez-vous que l'un des « nez » que l'on ne repère pas par son anatomie, mais plutôt par les fragrances qui émanent autour de nous, habite depuis plus de trente ans notre commune ?

En effet, c'est tout jeune, déjà marié avec trois enfants (ses racines sevillanes y sont sûrement pour quelque chose) qu'Alberto Morillas s'installe dans un des immeubles de Vandœuvre. Tout de suite il « sent » qu'il ne quittera plus jamais cette région.

Quelques compositions à succès plus tard\*, il déménage dans cette ravissante maison qu'il a fait construire avec ce jardin manucuré aux senteurs exotiques dont il est si fier.

#### *Qu'appréciez-vous le plus à Vandœuvre ?*

Chaque matin, quand je me lève, je me dis quelle chance j'ai de vivre dans cette commune. Je voyage beaucoup pour promouvoir mes parfums et à chaque retour de voyage, dès que j'emprunte la route qui me mène à Vandœuvre, je me sens bien. Je me sens à la maison. J'aime me promener sur ces chemins bordés de chênes séculaires. Leurs



Photographie : Alberto Morillas

racines me donnent cette stabilité que j'essaie de trouver avec mon métier où je tente de transcrire le monde imaginaire en concret. C'est ici que je me ressource et que je retrouve calme et sérénité. Nous vivons dans la pleine nature. Vandœuvre a une âme.

#### *Quelles sont les qualités requises pour devenir parfumeur ?*

Tout d'abord la patience. Il faut aussi être esthète. Savoir être à l'écoute de la nature et de son univers aussi bien que du client qui vous commande un parfum. L'enthousiasme et la passion sont les qualités les plus importantes. Il faut aussi avoir une sensibilité particulière. C'est un peu comme avec la musique. Avec de la persévérance, on peut jouer d'un instrument, mais pour devenir un virtuose, il faut avoir du talent.

#### *Quel est la formation pour devenir parfumeur de nos jours ?*

Il n'y a qu'une seule école sur la planète : l'ISIPCA à Versailles qui, depuis 15 ans, vous permet d'obtenir un diplôme. Après un bachelor en chimie ou biologie, vous devez passer un concours d'entrée, très sélectif (10 candidats sur 300 sont retenus par an). Deux langues au minimum, des aptitudes olfactives et différents stages sont aussi exigés. L'école terminée, vous devez trouver un employeur qui vous formera comme parfumeur. Vous alternez trois mois d'école et trois mois de stage jusqu'à l'obtention du diplôme. Le chemin est long et ne vous assure en aucun cas le succès !

#### *Et vous alors, quel a été votre parcours ?*

J'ai eu beaucoup de chance de commencer avant cette école !

Suite à un article paru dans un journal, je me suis présenté chez Firmenich. J'avais 20 ans et étais prêt à apprendre. Je suis un des seuls parfumeurs autodidactes. Je n'ai jamais eu un mentor et ai appris mon métier dans cette société pour laquelle je travaille encore aujourd'hui. Maintenant les jeunes me sollicitent pour devenir leur guide...

Je me suis confectionné mon propre

« dictionnaire » des odeurs. Il faut mémoriser plus de 2000 odeurs et connaître tous les grands classiques (de Shalimar à CK One, ainsi que les nouvelles créations).

Ce métier qui dans le passé était un métier essentiellement masculin (il n'y avait à mes débuts aucune femme), attire de plus en plus de jeunes filles. C'est comme la cuisine, les grands maîtres étaient des hommes. Aujourd'hui, je dirai que nous sommes à égalité.

**Êtes-vous comme un artiste peintre, avez-vous votre propre signature ?**

Oui en effet, les clients me contactent pour mon style.

**Quelle est la démarche pour créer un parfum ?**

Tout d'abord le client nous envoie un brief, une sorte de casting. Si le client est une bijouterie, il nous enverra une photo d'un bijou, ainsi que l'ADN de la marque. Si c'est une maison de couture, c'est toute l'histoire de la maison qu'il faudra prendre en considération. Temporel, frais, lourd, oriental, hi-tech, on peut tout demander. Le cahier des charges établi, nous travaillons tous ensemble. Le parfumeur crée mais les assistantes prennent le relai pour peser la formule et pour affiner les dosages. Nous avons besoin de la technique pour reproduire avec rigueur une idée. On peut comparer notre formule à une recette de cuisine, où les ingrédients, la préparation et l'ordre défini sont primordiaux. C'est une réelle entreprise autour d'un parfum. Il faut savoir que l'on compte environ deux ans pour créer un parfum et que nous sommes comme le « concours d'architectes » mis en concurrence avec d'autres parfumeurs. Même

une fois choisie, notre formule appartient à notre maison. Nous louons la composition au client.

Un parfum est composé de 100 produits au minimum. Chaque année plus de 1000 parfums sont lancés. J'ai en permanence une vingtaine de projets sur lesquels je travaille.

À ce moment, Alberto Morillas sort de sa poche une mouillette qu'il renifle avec sérieux...

***Vous avez toujours une idée qui vous trotte dans la tête ?***

Oui, un parfum bouge et change dans le temps. Je m'assure de son évolution et je le teste pour voir sa métamorphose dans le temps... Savez-vous d'autre part qu'un parfum évolue différemment sur chaque personne. L'alchimie personnelle donne une signature individuelle au parfum.

Je passe la journée à sentir. Je suis à l'affût de toute odeur et mon cerveau calcule et mélange toutes ces senteurs constamment. Je ne note pratiquement jamais rien. Tout est mémorisé dans mon esprit. Je photographie dans ma tête certaines images que j'identifie à des instants ou à des sensations, puis je transmets à mes assistantes.

La chose la plus importante dans ma vie c'est que je reste LIBRE DE CRÉATION.

*Christine Turrettini*

*\*Must de Cartier, CK One, Pleasures d'Estée Lauder, Acqua di Gio, Blue de Bulgari, Miracle de Lancôme, Valentina et beaucoup d'autres sont les créations d'Alberto Morillas.*



Photographie : Claire de Haller

## PAROISSE PROTESTANTE

### Suspendus entre les dunes et le ciel ou le fabuleux voyage de nos jeunes en Israël et Jordanie

Très tôt le matin à l'aéroport de Cointrin, imaginez douze voyageurs encore décoiffés par une nuit de derniers préparatifs, et enfin l'annonce tant attendue : « Les passagers à destination de Tel Aviv... embarquement immédiat ! » Ça y est le pari est gagné ! Et de repenser avec émotion à ces centaines d'heures passées ensemble pour autofinancer et préparer cette aventure : réunions, ventes de pâtisseries, marchés aux puces, courrier à quelques communes et générosités potentielles. Bien sûr certains de nos parents pouvaient payer cash le voyage, mais l'objectif était de nous permettre d'être fiers de nos efforts et de découvrir quelques ficelles pour entreprendre un autofinancement. Peut-être un jour, adultes, serons-nous confrontés à cette nécessité dans nos engagements associatifs. Merci à ceux qui nous ont soutenus... d'avoir compris cela.

Mais pourquoi donc allions-nous là-bas ? Pour porter quelques cahiers, gommes et crayons aux nécessiteux, ou bien aider à construire une école, ou encore creuser un puits ? Non rien de tout cela. Tout simplement pour vivre ensemble avec nos différences et loin de notre confort, nous ouvrir à d'autres réalités culturelles, politiques, humaines, et nourrir la foi qui se trouve en nous en la confrontant aussi à d'autres formes de spiritualité. Nous avons résisté à la bonne conscience du « faire » pour oser nous risquer dans la rencontre de « l'être », tout simplement. Et nous n'avons pas été déçus.

Certains lieux visités étaient comme « magiques » : le lac de Galilée, Jerash, le Mont Nebo, la Mer Morte, Petra, et bien sûr Jérusalem. Ce qui nous a beaucoup marqués, c'est le contact avec le désert et les Bédouins : leurs coutumes, la simplicité de leur accueil, la fête et le sens du mariage, la confiance dans la vie. À deux reprises, nous nous sommes isolés pour « entendre » sur les dunes de sable le silence de l'immensité et du même coup écouter ce qu'il y avait à entendre en chacun-e de nous... moments très intenses et bouleversants. C'est tellement nouveau pour nous... le silence ! À la tombée du jour, nous



Camp de Bédouins

allions partager le pain et le vin lorsque notre guide musulman s'est mis à chanter les pieds nus dans le sable puis il a ouvert ses mains pour prendre la Cène... une paix extraordinaire, il n'y avait plus alors ni Chrétiens, ni Musulman, mais une magnifique communion humaine et spirituelle.

Chaque jour avait son lot de visites et de méditations-réflexions menées par les jeunes à tour de rôle ou par un adulte, en lien avec le site ou un événement. Nos guides, l'un chrétien maronite et l'autre musulman, enrichissaient ces moments. Ils étaient parfois surpris de notre façon d'approcher les textes sacrés, la vie.

Sur la route du retour pour Tel Aviv, notre halte au village de Neve Shalom / Wahat as-Salam (oasis de paix) a été aussi marquante. Nous avons été reçus par la cofondatrice de ce village où cohabitent dans une belle harmonie depuis 50 ans des Israéliens juifs et arabes palestiniens de religion monothéiste. Leur lieu de rencontre s'appelle « la maison du silence », une sorte de dôme tout blanc à l'acoustique extrêmement fine. C'est en effet dans le silence que peut naître la communion entre les hommes. Et on vient de loin pour mettre son enfant dans les écoles de ce havre de paix ! Après avoir vu l'horrible et imposant mur en béton gris de la séparation aux abords de Jérusalem et dans le pays, nous sommes repartis avec l'espérance d'une paix possible à venir. Puis ce fut le retour sur le sol helvétique, et parfois lorsque la nostalgie s'installe, une petite chicha s'impose.

Nous adressons toute notre reconnaissance à ceux qui nous ont permis de rendre cette aventure



mais en même temps totalement dans notre bulle, perdus dans nos pensées et envahis par un sentiment de plénitude parfaite. Ce fut pour moi le moment le plus fort et le plus lumineux du voyage. »

« Sur le Mont des Oliviers la nuit, face aux murailles de Jérusalem... on se sentait unis, grâce à une Histoire que nous partagions et qui nous rattachait à cet endroit... j'ai ressenti comme une force invisible qui nous rassemblait et nous reconfortait... quant à moi, j'ai eu l'impression de découvrir ma propre spiritualité, et de vivre un moment de lumière... »

« Dans le désert du Wadi Rum, je me suis retrouvé seul sur une dune avec ce sentiment incroyable et si rare d'être unique. C'est là, avec le vent du soir et ce soleil qui semblait à jamais suspendu au-dessus de ce désert plus ocre à chaque instant que j'ai prié Dieu, là que je me suis senti le plus proche de lui que jamais... alors notre guide s'est mis à chanter pour nous ramener à notre pasteur. Jamais je n'oublierai cette lumière... »

Texte et photographies : Aymeric de P., Frédéric, Oriane, Basile, Juliette, Charlotte, Lorraine, Adrian, Philipp, Guillaume, Aymeric M., Bruno Miquel

humaine possible. Un petit film de 15 minutes a été réalisé par nos soins et nous nous tenons à la disposition de tout groupe désirant animer une rencontre sur le thème de nos impressions de voyage, ce sera notre façon de dire merci à la Commune de Vandœuvre pour son ouverture aux projets de sa jeunesse.

Impressions personnelles recueillies :

« Sur le Mont Nebo, nous pouvions tout voir, tout était resté comme il y a plus de 2000 ans. Le silence qui y régnait nous a fait nous sentir seuls au monde. Je ne pense pas pouvoir trouver les mots justes pour expliquer le sentiment de perfection et d'union qui nous a tous traversés. Nous étions tous ensemble face à cette immensité,



Programme du voyage :

*Jour 1* : arrivée à Tel Aviv, halte à Jaffa (aucune orange à l'horizon !) et nuit à Netanya...

*Jour 2* : départ pour Nazareth avec haltes à Césarée et Saint Jean d'Acre...

*Jour 3* : départ vers le lac de Tibériade avec visites de la Basilique de l'Annonciation, le Mont des Béatitudes, Capharnaüm, bateau sur le lac, retour à Nazareth...

*Jour 4* : départ vers la Jordanie, monstres contrôles à la frontière. Nous changeons de guide et de chauffeur. Un homme de la police du tourisme monte à bord. Visite de l'ancienne cité romaine Jerash et nuit à Amman...

*Jour 5* : visite de la magnifique mosaïque de l'église orthodoxe de Madaba, puis cap sur le Mont Nebo d'où Moïse aurait vu la Terre Promise. Descente vers la Mer Morte et bain de sel et de boue. Nuit dans un camp bédouin...

*Jour 6* : départ pour Petra la magnifique ! Nuit dans un camp bédouin dans le désert du Wadi Rum...

*Jour 7* : traversée du désert et passage de la frontière pour Eilat..

*Jour 8* : repos et visite du bel aquarium sur la Mer Rouge, et départ pour le désert du Néguev...

*Jour 9* : marche dans l'immense cratère de Maktesh Ramon et nuit sous tente avec les Hommes du sable...

*Jour 10* : départ pour Jérusalem, arrêt à la forteresse de Massada (46 degrés !), visite aux Esséniens, à Qumran avec les manuscrits de la Mer Morte, au Musée d'Israël, Mont des Oliviers, puis prière au Mur des Lamentations au milieu de tout un peuple qui fêtait Shabbat, et nuit aux pieds des murailles de Jérusalem...

*Jour 11* : visite de la **mosquée Al Aqsa**, de l'église Sainte Anne à l'acoustique impressionnante et chants, le Saint Sépulcre, recueillement dans des synagogues ashkénaze, séfearade, et dans une cathédrale arménienne. Nuit chez les Sœurs franciscaines...

*Jour 12* : départ pour l'aéroport de Tel Aviv, avec arrêt très marquant au village de Neve Shalom / Wahat as-Salam où nous sommes reçus. Excellent vol sur Genève... et émotion de nos familles mêlée à la nôtre.



# ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT

## La commission *Énergie et développement durable* se présente

Le Conseil municipal de cette nouvelle législature a institué une nouvelle commission : *Énergie et développement durable*.

Ses différentes missions sont les suivantes :

1. Suivi du remplacement de l'éclairage public, suite à l'audit des SIG de 2009, dont 170 lampadaires au mercure qui seront interdits en 2014.
2. Étude du potentiel énergétique aboutissant à la pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics.
3. Thermographie des bâtiments propriété de la commune.
4. Échanges d'informations intercommunaux en partenariat avec SuisseEnergie.
5. Organisation d'une journée d'information sur le tri des déchets et l'économie d'énergie, en collaboration avec la commission *Environnement et paysage*.

Dans l'optique de ces différentes missions, la Commune a souhaité adhérer à la Cité de l'énergie. Le processus est en cours, en vue d'obtenir le label « Cité de l'énergie ». Cette démarche a permis aux membres de la commission de nouer de nombreux contacts avec des communes



*Lampadaire LED*

vaudoises, fribourgeoises et valaisannes qui toutes, à travers leurs initiatives dans différents domaines énergétiques, leur ont fait part de leur propre expérience.

De leur côté, les membres de la commission ont rapporté que Vandœuvres était la seule commune du Canton à avoir décidé de remplacer la totalité de ses lampadaires par un éclairage LED moderne et très économique en énergie. En effet, au terme de cette opération, la commune économisera entre 60 et 70 % de l'énergie dédiée à l'éclairage public, ce qui représente, au coût actuel de l'électricité, une économie de 20'000 francs.

Pour nos communiens nostalgiques des lanternes type « Montparnasse » situées au centre du village, la commission étudie la possibilité d'installer un dispositif d'éclairage LED dans celles-ci ou leur remplacement par des lanternes de style identique.

Pour en terminer avec l'éclairage public, sachez enfin que la commission se penche actuellement sur l'opportunité de diminuer l'intensité lumineuse de certains chemins peu fréquentés, la nuit entre minuit et 5h du matin. Selon les SIG, cette diminution n'est pas perceptible à l'œil humain.

En ce qui concerne la thermographie des bâtiments publics, la ville de la Chaux-de-Fonds met à notre disposition, à titre gracieux, leur meilleur spécialiste qui entreprendra une étude sur les bâtiments de la commune ce printemps.

Ces échanges intercommunaux organisés par SuisseEnergie, en dehors d'être très conviviaux, sont un atout pour tous les commissaires impliqués dans la rationalisation de l'énergie.

Les commissions Environnement et Énergie se penchent également sur le projet d'organisation d'une journée d'information sur le tri des déchets et la rationalisation de l'énergie pour le début de l'automne. Rassurez-vous, nos communiens seront bien évidemment informés en temps voulu.

Les commissaires sont tous enthousiastes et très impliqués. Ils ont encore beaucoup de pain sur la planche...

Ce ne sont pas les idées qui manquent :





*Nouvelle lanterne style Montparnasse équipée en LED*

- Étude de pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments propriété de la commune ;
- Remplacement des vitrages par des verres isolants performants ;
- Remplacement de l'éclairage continu pendant la nuit dans les locaux communautaires, tels couloirs, buanderie ou sous-sol par un système avec minuterie ou détecteur de présence, l'aspect sécuritaire ne devant bien entendu pas être occulté.



*Le plus vieux lampadaire encore en service dans la commune (1956)  
(angle ch. des Buclines - ch. du Petit-Pont)*

Ainsi s'articulent les missions de la commission *Énergie et développement durable*, dont les membres, selon leur sensibilité personnelle, œuvrent tous pour une diminution du gaspillage énergétique, tout en respectant le confort des habitants de Vandœuvre.

Texte et photographies : *Hervé Despland*

## SÉCURITÉ

### **La sécurité se prépare, l'insécurité se prévient**

Qu'en est-il à Vandœuvre ? Après la lecture des nombreuses statistiques alarmantes et la lecture de plusieurs articles parus dans plusieurs journaux genevois, traitant du thème de la sécurité ou plutôt de l'insécurité, nous souhaitons savoir ce qu'il en était dans notre commune, quelle était la situation actuelle et quelle impression avaient les habitants de Vandœuvre.

La commission Sécurité a, à la demande du groupe de l'Entente, reçu les différents acteurs afin de faire le point sur la situation.

A priori, après avoir entendu les représentants du poste de police de la Pallanterie, qui ont fait une excellente présentation, les représentants de la société de sécurité mandatée par la commune, à savoir GPA, et l'APM, il ressort que pour le moment, la sécurité n'est pas vraiment menacée et que finalement il y a peu d'infractions sur notre territoire. Rien d'alarmant. Ce qui est même confirmé par la lecture des statistiques fournies par l'OFS (Office Fédéral des Statistiques) puisque selon celles-ci, Vandœuvre figure dans le peloton de queue par rapport aux autres communes et que

les infractions ont baissé de 35% entre 2010 et 2011 (nombre d'infractions par 1'000 habitants : 49).

Toutefois, on peut quand même se montrer un peu sceptique par rapport à ce résultat bien surprenant, même s'il ne faut pas être trop alarmiste et tomber dans la paranoïa. Vandœuvres, il faut le souligner, n'a rien à envier à la Ville de Genève, bien heureusement.

Les statistiques prennent-elles vraiment en compte toutes les infractions? On peut fortement en douter. Malheureusement, des exemples précis démontrent que celles-ci ne prennent pas en compte tous les incidents survenus. Un citoyen nous a expliqué qu'il avait voulu déposer une plainte au poste de la Pallanterie pour des petits vols survenus dans son jardin. Il s'y est rendu par deux fois mais à trouvé porte close. Et il n'est de loin pas le seul. La faute, entre autres, à un manque d'effectif. Certaines assurances, telles la Nationale n'exigeant plus de dépôt de plainte pour se faire rembourser un vol simple, les victimes évitent de perdre inutilement du temps pour aller faire une déclaration. Autre exemple, une dame très âgée (94 ans) qui se rend à un poste que nous évitons de nommer pour déposer plainte, est informée qu'il lui faut la déposer par internet. N'ayant pas encore pris de cours pour la maîtrise de ce nouveau mode de communication, celle-ci a renoncé à déposer plainte. On peut comprendre que certains gendarmes rechignent à augmenter leurs tâches administratives, pour se consacrer à des tâches plus essentielles, comme de celle de lutter pour le maintien de la sécurité des habitants, mais évidemment cela fausse les statistiques qui ne sont ainsi pas le reflet de la réalité.

Lors de cette commission, plus de la moitié des commissaires avaient subi un cambriolage, et certains même plusieurs en peu de temps. Ce qui donne que plus de 50% des présents avaient vécu le désagrément d'une intrusion physique dans leur maison. Cette « statistique » improvisée vaut ce qu'elle vaut, mais donne également une indication importante. Des vols ont lieu sur notre commune et parfois avec violence.

Les autorités communales sont obligées de prendre en compte ce sentiment d'insécurité et de réfléchir aux mesures adéquates à prendre pour ne pas laisser celui-ci triompher. Le but est de protéger avant tout les habitants de Vandœuvres et de mettre tous les moyens en œuvre pour lutter contre ce fléau qui ne pourra qu'augmenter vu ce qu'il se passe dans les pays voisins. La pauvreté,

le manque d'avenir, le manque tout court, comme vont le vivre de plus en plus nos proches voisins français, vont évidemment pousser certains à commettre des infractions. Et vu la facilité d'accès sur notre territoire proche d'une frontière qui ressemble de plus en plus à de l'Emmental, nous devons rester vigilants et ne pas prendre ce phénomène à la légère si nous ne voulons pas prochainement que notre village ressemble à la Ville de Genève. Ville de Genève, où bon nombre d'habitants commence vraiment à avoir peur de s'y rendre, tant le risque de se faire agresser augmente. Et si par chance on évite l'agression, on en revient avec une contravention pour de banales infractions, telles qu'un dépassement de temps de parking ou d'autres brouilles. On comprend donc aisément pourquoi une certaine partie de la population hésite à s'y rendre, si elle n'a pas d'obligations professionnelles.

Pour comparer avec la situation dans les communes voisines, nous avons interrogé les maires de Collonge-Bellerive, Cologny et Choulex qui ont tous répondu fort sympathiquement et ont volontiers partagé leur expérience. Honneur à Madame Christine Maître, seule représentante de la gente féminine. Elle nous explique qu'à Collonge-Bellerive, la situation est plutôt calme et similaire à Vandœuvres. Rien de trop grave à signaler. Elle a mis en place des gardes alternées avec des APM d'autres communes, ainsi que des patrouilles effectuées par Protectas dans des voitures identifiées au nom de sa commune. Les habitants ont aussi à disposition un numéro d'appel d'urgence 24h/24. Pour le moment, il semble que ce dispositif suffise, mais elle et ses adjoints restent très vigilants quant à l'évolution de la situation. À Choulex, Monsieur le Maire Patrick Rechsteiner, qui a répondu de manière très courtoise à notre interview malgré son déplacement à l'étranger pour ses vacances, nous indique que la sécurité n'est pas un thème d'importance, car Choulex a de la chance jusqu'à présent de ne pas subir de vagues de cambriolages ou d'agressions. Il explique cela par le fait que les habitations sont plus rapprochées que chez nous, ce qui a peut-être un effet dissuasif ou préventif. Pour terminer, Monsieur Pierre-Yves Vallon, Maire de Cologny, nous apprend que sur sa commune, les cambriolages sont en forte augmentation (plus de 30%). Il va donc avec ses collègues prendre des mesures importantes, telles que le renfort de caméras video, des patrouilles GPA plus nombreuses et des rondes à pieds effectuées par les APM. Tout cela pour donner la forte impression que Cologny est une commune

bien sécurisée et dissuader les voleurs de s'y attarder. Ou même d'avoir envie de s'y rendre.

Pour Madame Janine Hagmann, ancienne Maire de Vandœuvres, les choses ont changé de manière négative. Elle regrette le temps où il était encore possible de vivre sereinement les fenêtres ouvertes et la porte ouverte, pour accueillir l'étranger qui s'arrêterait pour prendre le café.

Comme beaucoup de gens avec lesquels nous avons parlé pour rédiger cet article, elle trouve que nos forces de police devraient vraiment se concentrer sur la protection des biens et des personnes, arrêter de perdre inutilement du temps en tâches administratives et moins faire de répression uniquement sur les automobilistes qui doivent se rendre en ville. On ne peut que lui donner raison. Est-il normal qu'au vu de la situation, certaines tâches, telles que retirer un permis, remettre un acte de justice, mobilisent des patrouilles pendant de longues heures ? N'y a-t-il pas des choses plus importantes à faire pour eux ?

Monsieur Pierre Brunshwig lui, se sent toujours aussi tranquille que par le passé et il ne lui semble pas que Vandœuvres devienne une commune peu sûre. Suite à un vol sans effraction sans sa villa, il déplore que la personne qui a répondu à la brigade des cambriolages l'ait fortement découragé de porter plainte et que vu le nombre de larcins commis dans la région, cela ne servirait pas à grand-chose.

Comme presque la totalité des personnes avec lesquelles nous avons parlé, il déplore grandement que la police perde souvent beaucoup de temps à verbaliser des infractions bénignes liées à la circulation et qu'on a trop l'impression qu'elle prend les gens des villages de campagne pour des vaches à traire.

Il ressort que tout le monde trouve que le manque de patrouilles effectuées par la police n'est pas acceptable et que les communes n'ont pas à se substituer entièrement à l'État pour gérer la sécurité. Il ressort clairement que si les policiers ne perdaient pas autant de temps avec des tâches administratives sans importance, ceux-ci pourraient se consacrer à leur mission première, à savoir protéger les citoyens et les biens. Il suffirait que les priorités soient mieux définies par leur hiérarchie...

Madame Emily Turrettini, souhaiterait que les voisins soient informés lorsque des vols ont lieu dans un périmètre proche de leur domicile, afin d'être d'autant plus vigilants. Elle avait pu

constater en consultant le site de la police « objets volés » que celui-ci était très bien fait. Elle a pris la peine d'envoyer un mail pour les féliciter. Elle a grandement apprécié la réponse du policier qui la remerciait pour son mail.

Une journée sur le thème de la sécurité a été organisée à Yverdon. Nos autorités y étaient représentées par Madame Gourdou-Labourdette qui a pu se rendre compte des problèmes rencontrés par d'autres communes. Étrangement, bien peu de communes genevoises y ont assisté.. Peut-être parce que cet événement était très axé sur la sécurité des communes vaudoises. Y aurait-il donc une telle différence sur les solutions et les moyens à mettre en œuvre ?

Depuis peu, un nouveau concept nous vient de chez nos voisins : la SMHab (surveillance mutuelle des habitations) mise en place par la Division prévention de la criminalité de la Police cantonale. Ce concept basé sur les relations de bon voisinage tire ses origines des pays anglo-saxons. En 2009, ce ne sont pas moins de 86 communes vaudoises qui adhéraient à la SMHab.

Conscients des résultats positifs obtenus, la police genevoise souhaite que les communes genevoises s'y intéressent de plus près. La commune de Chêne-Bourg à récemment fait une présentation de ce concept à sa population.

Les autorités communales de Vandœuvres, toujours très soucieuses de ce qui touche à la sécurité de leurs habitants, suivent avec beaucoup d'intérêt le développement de ce concept. Afin de tenir informée la population, il devrait également y avoir prochainement une présentation.

En conclusion, on constate que pour le moment, contrairement à la Ville de Genève, la situation à Vandœuvres est plutôt calme. Mais qu'il faut sans cesse rester vigilant, quel que soit le moment, et prendre toutes les précautions afin de pas laisser la porte ouverte à toutes sortes de violences.

*Lorin Voutat*

## MANIFESTATIONS COMMUNALES

### Marché sur la Place de Vandœuvres, c'est parti !

Quelle activité de bon matin ce mardi 15 mai sur la place du village ! Le premier marché de Vandœuvres s'est tenu en cette belle et fraîche journée de printemps.

Un large public d'habitants du village ainsi que les autorités communales ont fêté l'ouverture de cet événement en partageant un café-croissants et ont pu découvrir pour le plaisir des yeux et des

papilles gustatives de magnifiques étals de fruits, légumes, fromage, épices, pain, fleurs et autres.

Ce premier essai a reçu un accueil positif et sera réitéré sur la place de Vandœuvres de façon régulière les mardis matins, sauf pendant les vacances scolaires.

*Claire de Haller*

Photographies : Frédéric Bennici



## FINANCES COMMUNALES

### Comptes 2011 : rentrées fiscales en chute libre

On pouvait lire, il y a quelques jours, dans un article de la presse locale consacré aux difficultés budgétaires de la commune de Troinex, qu'en 1998, Vandœuvres avait connu semblable situation. Notre commune avait même fait la manchette d'un quotidien genevois tant le départ d'un contribuable avait alors « plombé » nos finances.

Ce que la presse ignore – et c'est tant mieux – mais que vous, Vandœuvriennes et Vandœuvriens, devez savoir, c'est que l'année 2011 a été, comme il y a treize ans, bien mauvaise pour nos finances communales.

Alors qu'à l'exception de 2004, les comptes des dix dernières années (je ne suis pas remontée plus loin dans mes recherches) ont toujours présenté d'importants excédents (allant de 1'387'287 à 4'090'717 francs), l'année 2011 se solde par une diminution de revenus de 3'118'378 francs.

Grâce, notamment, à la dissolution partielle d'une provision, justement intitulée « pour débiteurs fiscaux », les comptes de l'année écoulée ont pu être équilibrés.

L'administration fiscale cantonale, immédiatement contactée, a confirmé que cette baisse substantielle de nos revenus est due à un problème conjoncturel exceptionnel dû à des « événements extraordinaires », tels que départs et décès de quelques très bons contribuables.

Toutefois, en raison de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi d'imposition des personnes physiques (dès 2010) et de l'assombrissement des perspectives conjoncturelles, le tissu fiscal de notre commune va certainement se trouver modifié pour un certain nombre d'années.

Ce d'autant plus que les communes subissent avec retard les soubresauts de l'économie, en raison des correctifs qui sont apportés par l'AFC aux comptes communaux plusieurs années après leur approbation par le conseil municipal.

Par ailleurs, les communes établissent leur budget sur la base d'estimations : elles doivent

soumettre celui-ci au canton avant le 15 novembre mais elles ne reçoivent les comptes qu'au mois de février suivant. Elles doivent d'autant plus faire preuve de prudence dans l'établissement de leurs dépenses qu'elles travaillent sur des estimations de leurs revenus, estimations dont le degré de fiabilité est d'ailleurs lié au type de l'assiette fiscale.

Le présent article a pour but de vous informer, en aucun cas de vous alarmer : la situation financière de Vandœuvres n'est de loin pas catastrophique, car sa capacité financière reste saine.

Vos élus vont cependant devoir restreindre les dépenses communales, car l'AFC nous a annoncé, en février de cette année seulement, que les revenus des personnes physiques se maintiendraient fortement à la baisse en 2012. Les estimations reçues dernièrement semblent le confirmer.

Ne vous offusquez pas, ne vous inquiétez pas non plus si, dans les mois qui suivent (voire plus), nous renonçons à certaines dépenses, limitons certaines charges ou diminuons certaines prestations : vos autorités doivent être réactives en prenant rapidement les mesures qui s'imposent. D'une part, pour répondre à une obligation légale, qui est de devoir présenter un budget équilibré, d'autre part, pour démontrer que, même par temps couvert, elles gardent une bonne maîtrise des finances communales.

Vos autorités vous remercient de votre compréhension et demeurent bien entendu à votre disposition pour tous renseignements complémentaires (que vous aurez par ailleurs l'occasion de trouver dans le Rapport administratif et financier 2011, distribué à la fin de l'été).

*Catherine Kuffer*

# Commune de Vandœuvres

Parc de la Mairie



## Julie ou la Nouvelle Héloïse

27 juin - 15 juillet 2012  
20h30

De :  
Jean-Jacques Rousseau

Adaptation théâtrale  
et mise en scène :  
Philippe Lüscher

Location :  
Service culturel Migros  
Genève, 7 rue du Prince  
Réservation : 022 750 97 37  
Restauration : dès 19h00

## **SPECTACLE 2012 dans le Parc**

À l'occasion du tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau le parc de la mairie sera à l'honneur cet été pour vous inviter à découvrir une adaptation pour le théâtre de

### **Julie ou la Nouvelle Héloïse**

roman épistolaire de Jean-Jacques Rousseau.

Philippe Lüscher signera l'adaptation théâtrale et réalisera la mise en scène de cette création en plein air.

Une attention très particulière sera dévolue au dispositif des lumières et à la confection des costumes des six comédiens afin de mettre en valeur la nature, si présente dans l'œuvre de Rousseau.

Cette pièce sera jouée tous les soirs du

**27 juin au 15 juillet**

relâche en cas de pluie.

## Thermographie de votre bâtiment

### Bénéficiez d'un éco-conseil subventionné et réalisez des économies d'énergie

Une thermographie aérienne de l'ensemble du canton a été réalisée en 2011. Cette opération permet de visualiser le rayonnement thermique des toitures. L'interprétation de ces images n'étant pas aisée pour les non-spécialistes, les propriétaires peuvent bénéficier de conseils personnalisés à un tarif préférentiel. Des éco-conseillers ont en effet été spécialement formés pour apporter une expertise globale sur les actions permettant d'améliorer l'efficacité énergétique d'un bâtiment et d'en réduire les frais de chauffage.

#### QUI EST CONCERNE?

Vous, si vous êtes propriétaire d'un **bâtiment d'habitation comportant moins de 5 logements** situé sur le canton de Genève.

#### A QUEL COUT?

	<i>Lieu du rendez-vous</i>	Coût global de la prestation (durée 1h30)	Subvention (montant remboursé par votre mairie)	Montant final à votre charge
<i>Variante optimale</i>	<b>Dans le bâtiment concerné</b>	325.-	225.-	<b>100.-</b>
<i>Variante standard</i>	<b>Chez l'éco-conseiller (ou autre lieu : éco-corner, mairie, etc.)</b>	225.-	175.-	<b>50.-</b>

#### TROIS BONNES RAISONS DE SOLLICITER UN ECO-CONSEIL SUBVENTIONNE

##### 1° Le meilleur moyen d'anticiper les futures exigences légales

La loi sur l'énergie, entrée en vigueur en août 2010, impose aux propriétaires de calculer leur indice de dépense de chaleur (IDC). Pour les bâtiments d'habitation de moins de 5 logements, le calcul obligatoire de l'IDC débutera en 2014 et pourrait déboucher - pour les immeubles les moins performants - sur une obligation de mettre en œuvre des mesures d'assainissement. Le recours à un éco-conseiller permet d'anticiper cette échéance en délivrant un pré-diagnostic de l'efficacité du bâtiment.

##### 2° L'opportunité de réaliser des économies et de valoriser son bâtiment

L'assainissement d'un bien immobilier est synonyme d'une plus grande autonomie énergétique. Cela permet au final de maîtriser et de réduire les coûts d'exploitation du bâtiment concerné, tout en améliorant son confort et en assurant sa pérennité.

##### 3° Un engagement en faveur de l'environnement

D'énormes potentiels existent en matière de rationalisation énergétique dans les bâtiments genevois. La consommation de ces derniers représente en effet 50% de l'énergie totale utilisée dans notre canton.

#### POUR EN SAVOIR PLUS

Vous obtiendrez plus de détails sur cette action (marche à suivre, modalités de subventionnement, liste des éco-conseillers agréés, etc.) en consultant le site [www.ge.ch/energie](http://www.ge.ch/energie) ou en appelant l'Info-Service **022 546 76 00**





**Opération Doubléco : chassez les énergivores et recevez une prime !  
Inscription prolongée jusqu'au 30 septembre 2012 !**

Vous êtes client des Services Industriels de Genève (SIG) et résidez à la même adresse depuis un an ? La commune de Vandœuvres vous invite à rejoindre les 120'000 Genevois qui participent déjà à Opération Doubléco. Cette **action gratuite** du programme d'économie d'électricité éco21 de SIG récompense les particuliers dans leurs efforts de réduction de consommation d'électricité.

Avec Doubléco, **vous êtes doublement gagnant !**  
1<sup>er</sup> gain : vous réduisez votre consommation, donc votre facture diminue.

2<sup>e</sup> gain : une prime équivalente aux économies que vous avez réalisées est déduite de votre facture annuelle de consommation.

**Opération Doubléco : des résultats prouvés !**

Depuis son lancement en novembre 2010, les résultats sont très bons ! En effet, le nombre de participants s'élève à plus de 120'000 Genevois, avec une prime moyenne annuelle de 100 francs par gagnant et une économie totale réalisée de plus de 10 GWh soit la consommation de plus de 3'330 ménages. Pour continuer cette chasse aux énergivores et contribuer à réduire ainsi la



demande d'électricité du canton, SIG prolonge les inscriptions jusqu'au 30 septembre 2012.

Venez nombreux vous inscrire sur le stand d'éco21 de SIG le 22 septembre à la journée « Portes Ouvertes de l'énergie » au Centre communal de Vandœuvres (24, rte de Meinier). À chaque inscription, vous recevrez une ampoule led, une multiprise et un guide des éco'gestes d'aide à la réduction de votre consommation d'électricité.

Sans plus tarder, inscrivez-vous gratuitement à Opération Doubléco sur [www.eco21.ch](http://www.eco21.ch), par téléphone auprès de notre Service Client 0844 800 808 (tarif local sur réseau fixe) ou par coupons réponse à votre disposition à la réception de votre Mairie.

## BRÈVES COMMUNALES

### Genève-Servette Hockey Club

Olivier Carrard, représentant en communication, accompagné par Tobias Stefan, gardien du Genève-Servette Hockey-Club, sont venus à la mairie pour nous remercier de notre soutien au club. Nous soutenons l'équipe phare de notre canton depuis quelques années en offrant à nos administrés des billets leur permettant d'assister aux différents matches durant la saison.

Nous avons été ravies de poser avec Tobian Stefan, qui est non seulement la principale clef du succès des Grenats, mais aussi l'un des gardiens régulièrement appelés pour défendre les couleurs de l'équipe nationale.

*Gabrielle Gourdou-Labourdette*  
Photographie : Liliane Clément



## INFORMATIONS COMMUNALES



Le département de la culture et du sport met en place des mesures d'accès financières, comme le *Chéquier culture*, afin que chacun profite de l'abondante offre culturelle à Genève et se fasse plaisir.

Les chèques sont nominatifs et intransmissibles et valables durant l'année en cours. Le *Chéquier* contient six chèques de dix francs que vous pouvez employer individuellement ou cumulés dans leur totalité.

Vous pouvez les utiliser directement pour payer aux caisses de l'une des nombreuses institutions partenaires en 2012.

Si vous avez entre 21 et 64 ans, si vous n'êtes :

- ni étudiant-e
- ni chômeur-euse
- ni au bénéfice d'une rente AI

Si vous touchez un subside A, B ou 100 % pour votre assurance-maladie, vous avez droit au *Chéquier culture* que vous pouvez retirer auprès de la mairie de votre commune.



L'Agis est une association créée en 1987, qui a pour mission la reconnaissance et la valorisation de la personne handicapée, son droit aux loisirs et à des relations d'amitiés.

Sa vocation principale est la mise en contact de personnes bénévoles avec des enfants, adolescents et adultes en situation de handicap mental, physique et/ou sensoriel pour partager des loisirs et d'accompagnement comme une sortie au parc avec un enfant, une séance de cinéma avec un adolescent ou un accompagnement à la piscine pour un adulte.

Si vous avez plus de 18 ans et quelques heures à offrir par mois, si vous êtes sensibilisés par le domaine du handicap et motivés par le partage de relation, contactez-nous :

AGIS Association Genevoise d'Intégration Sociale  
022 308 .98.10

Mail : [info@agis-ge.ch](mailto:info@agis-ge.ch)  
[www.agis-ge.ch](http://www.agis-ge.ch)

## INFORMATIONS COMMUNALES



### OFFRES « MOBILITÉ DOUCE 2012 »

#### Abonnement demi-tarif CFF

Aux Aînés et aux jeunes de moins de 25 ans révolus, **un abonnement ½ tarif CFF** valable une année est offert.

#### Cartes journalières CFF

**Deux cartes journalières CFF** sont en vente à la Mairie, au prix unitaire de CHF 35.-, pour une journée complète de transport sur les lignes des CFF, les bateaux et les cars postaux, ainsi que dans les trams et les bus de la plupart des villes suisses, y compris à Genève.

Elles sont destinées en priorité aux personnes domiciliées ou exerçant une activité professionnelle à Vandœuvres.



#### Carte Bonus Unireso

Aux Aînés et aux jeunes de moins de 25 ans révolus, d'une valeur de CHF 50.- (une carte par année et par personne).



#### Acquisition d'un vélo électrique



Lors de l'achat d'un vélo électrique les communiens bénéficient d'une subvention cantonale de CHF 250.-.

Afin de pouvoir en profiter il faut adresser une demande écrite à la mairie en indiquant :

- vos coordonnées (nom, adresse et numéro de téléphone)
- vos références postales ou bancaires (compte IBAN complet)
- l'original de votre facture
- copie de votre carte d'identité

## INFORMATIONS COMMUNALES

### Médailles pour chiens 2012

À partir de cette année le volet fiscal étant séparé du volet sanitaire, le bordereau d'impôt sur les chiens sera envoyé aux propriétaires de chiens directement par le Département des finances.

Les montants ne changent pas et sont :

- CHF 50.- pour le 1<sup>er</sup> chien
- CHF 70.- pour le 2<sup>e</sup> chien
- CHF 100.- dès le 3<sup>e</sup> chien

À ce montant s'ajoutent des taxes, soit CHF 1.- pour l'assurance contre les dommages causés par les chiens errants (de détenteur inconnu) et CHF 4.- pour le fonds cantonal des épizooties.

Tout détenteur doit s'assurer que son chien est identifié au moyen d'une puce électronique enregistrée à ANIS SA. Il doit aussi annoncer tout changement d'adresse et de détenteur ainsi que la mort du chien **dans les 10 jours** à la banque de données ANIS SA, Morgenstrasse 123, 3018 Berne, tél. 0900 55 15 25 ou [info@anis.ch](mailto:info@anis.ch).

Pour tous les nouveaux chiens acquis après le 1<sup>er</sup> septembre 2008, une formation pratique de quatre fois une heure doit être suivie auprès d'un éducateur canin agréé dans les douze mois suivant l'acquisition.

Pour les chiens de grande taille (plus de 25 kilogrammes et 56 centimètres au garrot) et âgés de moins de huit ans, un test de maîtrise et de comportement (TMC) doit être réussi auprès d'un éducateur canin agréé dans un délai de 12 mois.

Dès le 4 janvier 2012 et avant le 1<sup>er</sup> avril 2012, les détenteurs de chien ont l'obligation d'acquérir la marque de contrôle officielle 2010 dans leur commune de domicile. Chaque détenteur de chien(s) doit acquérir la médaille auprès de sa commune et produire les documents suivants :

Pièce d'identité du propriétaire ;

- Une attestation d'assurance responsabilité civile spécifique pour « détenteur de chien » pour 2012 ;
- Un certificat de vaccination contre la rage ;
- Attestation de suivi du cours théorique ou le justificatif de sa dispense délivré par le service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) ;
- Test de maîtrise et de comportement (TMC).

Emolument administratif perçu par la commune : CHF 10.-.

En cas de perte de la médaille, la commune de domicile du détenteur du chien la remplace. Un émolument de CHF 20.- est perçu pour chaque marque perdue et son annulation.

### DÈS LE 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2012 : CHANGEMENT DE RAMONEUR

Voici les coordonnées du nouveau ramoneur pour notre arrondissement :

**THIÉMARD René**  
**Ch. des Grands-Champs 23**  
**1232 Confignon**  
**Tél. 022 756.37.20**



## INFORMATIONS COMMUNALES

### Liste des cours et activités proposés dans la commune

<u>Cours</u>	<u>Jours</u>	<u>Responsables</u>	
<b>Init. danse classique*</b>	Lundi	16h30-18h00	Mme I. PADOVANI 079 242.76.01
<b>Tennis*</b>	Lundi	16h00-20h00	M. H. GOULLER 078 829.46.63
<b>Théâtre</b>	Mardi	17h00-18h30	Mme G. BOETSCH 079 250.70.01
<b>Gym Senior</b>	Mardi	16h20-17h30	Gym Senior Genève 022 345.06.77
<b>Gym du dos</b>	Mardi	19h30-20h30	M. J.-M. AELLEN 022 311.89.54
<b>Yoga</b>	Mardi	18h30-20h45	Communes-École 022 388.16.78
<b>Init. danse classique*</b>	Mercredi	9h00-16h00	Mme I. PADOVANI 079 242.76.01
<b>Danse moderne</b>	Mercredi	16h30-18h00	Mme M. MAILLIET 079 212.49.47
<b>Tennis*</b>	Mercredi	16h00-20h00	Mme E. WERREN 022 349.44.47
<b>Init. danse classique*</b>	Jeudi	16h15-19h00	Mme I. PADOVANI 079 242.76.01
<b>Tennis*</b>	Jeudi	16h30-19h30	Mme E. WERREN 022 349.44.47
<b>Tai-chi</b>	Jeudi	19h30-21h00	Communes-École 022 388.16.78
<b>Init. danse classique*</b>	Vendredi	16h30-18h30	Mme I. PADOVANI 079 242.76.01
<b>Peinture adultes*</b> (1 x par mois)	Samedi	9h30-16h00	Mme de MOUCTOURIS 022 750.14.06
<b>Danse africaine *</b> (1 x par mois)	Samedi Vendredi	10h00-11h30 20h00-21h30	Mme C. BONNARD 022 750.19.94

\* Merci de prendre contact avec le professeur pour connaître la répartition détaillée des cours

\* \* \* \* \*

### Activités

<b>Chœur</b>	Lundi	19h-20h45	Mme D. JACQUET 022 750.18.64
<b>Les Vand'œuvriennes</b>	Dernier mardi du mois		Mme I. STALDER 022 750.17.02
<b>Club de Bridge</b>	Jeudi	dès 14h00	M. M. HAGMANN 022 348.21.39
<b>Tennis</b>		----	Mme L. BACHMANN 022 772.04.03

## INFORMATIONS COMMUNALES

**Mairie** ☎ 022 750.14.18 [www.vandoeuvres.ch](http://www.vandoeuvres.ch) e-mail : [info@vandoeuvres.ch](mailto:info@vandoeuvres.ch)  
104, route de Vandœuvres 1253 Vandœuvres  
Heures d'ouverture : Lundi et mardi : 9h00-12h00 et 14h00-18h00  
Mercredi, jeudi et vendredi : 9h00-12h00, après-midi fermé

### État civil :

Chemin des Rayes 3 - Case postale 160 - 1222 Vézenaz  
☎ 022 722.11.80 - Fax 022 722.11.88  
E-mail : [etat-civil@collonge-bellerive.ch](mailto:etat-civil@collonge-bellerive.ch)  
Heures d'ouverture au public :  
Lundi 8h30 - 11h00 / 15h00 - 18h30 Jeudi 8h30 - 11h00 / sur rendez-vous  
Mardi 8h30 - 11h00 / 15h00 - 18h00 Vendredi 8h30 - 11h00 / sur rendez-vous  
Mercredi 8h30 - 11h00 / 12h00 - 15h00

**Levée des déchets** ☎ 022 752.21.01 et 079 625.27.87

M. Thierry Pradervand  
Ordures ménagères : mardi et vendredi dès 6h30  
Déchets de jardin : lundi dès 13h00 de mi-mars à décembre  
Papier et carton : dernier mercredi du mois  
Objets encombrants : premier mercredi du mois  
Verre, PET, ALU : conteneurs au parking du centre communal  
Frigidaires : repris par les commerces spécialisés ou rendre gratuitement au Site de Châtillon  
☎ 022 727.05.20 ou encore chez Cargo-Domicile ☎ 022 308.90.00

**Voirie** ☎ 022 750.12.68

**Espaces verts** ☎ 079 409.27.84

### APM

M. Frédéric Bennici ☎ 022 750.97.35  
Mairie de Vandœuvres 104, route de Vandœuvres 1253 Vandœuvres

### Service du feu

SIS (urgences) ☎ 118

Capitaine Samuel Castella, commandant des sapeurs-pompiers de Vandœuvres  
☎ 022 750.20.22 ou 079 409.27.84

**École infantine et primaire** 4, route de Pressy ☎ 022 750.22.17

**Jardin d'enfants *Le Toboggan*** 2, route de Pressy ☎ 022 750.10.01

**Garderie *Les Mille et Une Pattes*** 2, route de Pressy ☎ 022 750.14.08

**Association *Koala*** 47, route de Mon-Idée ☎ 022 349.30.66

## INFORMATIONS COMMUNALES

### Paroisse protestante

Pasteur : Bruno Miquel, 4, place de Vandœuvres, 1253 Vandœuvres

**Pasteur remplaçant de juillet à décembre 2012 : Roland Benz 079 469.80.77**

Secrétariat : Mme Catherine Settimo,

15 chemin des Hauts-Crêts 1223 Cologny ☎ 022 750.10.86

(mardi et vendredi, de 14h00 à 17h00, et le mercredi matin de 9h00 à 12h00)

Temples : temple de Vandœuvres, 1, place de Vandœuvres, 1253 Vandœuvres  
temple de Cologny, 2, place Pierre-Gautier, 1223 Cologny

Courriel : [cologny-vandoeuvres-choulex@protestant.ch](mailto:cologny-vandoeuvres-choulex@protestant.ch)

Site : [www.cologny-vandoeuvres-choulex.ch](http://www.cologny-vandoeuvres-choulex.ch)

### Paroisse catholique

Père : Ryszard Kluba, 186, route de Choulex, 1244 Choulex

☎ 022 750.13.05 fax 022 750.13.54

Secrétariat : Mme Geneviève Edwards

Mardi 14h00-17h00 ☎ 022 750.13.05 fax 022 750.13.54

Églises : église de Choulex, 186, route de Choulex, 1244 Choulex

chapelle St-Jacques, chemin de la Blanche 1253 Vandœuvres

Courriel : [choulex.vandoeuvres@cath-ge.ch](mailto:choulex.vandoeuvres@cath-ge.ch),

Site : [www.cath-ge.ch/fr/paroisse-choulex-vandoeuvres](http://www.cath-ge.ch/fr/paroisse-choulex-vandoeuvres)

**Service d'urgence des médecins** (jour et nuit) ☎ 022 320.25.11

**FSASD** (Fondation des services d'aide et de soins à domicile)

Central d'appel ☎ 022 420.20.00

**CMD** (Centre de maintien à domicile) ouvert de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h

38, rue des Vollandes, 1207 Genève ☎ 022 420.20.13

### Cartes d'identité délivrées à la mairie

Lundi après-midi de 14h00 à 16h00 et jeudi matin de 9h00 à 11h00 ou sur rendez-vous :

Mme Francine Rocherieux ☎ 022 750.14.18

Documents nécessaires :

Livret de famille ou certificat individuel d'état civil ou acte de famille + attestation d'établissement pour les Confédérés - 1 photographie récente, format 3,5 cm x 4.5 cm visage centré, de face, sans couvre-chef, arrière-plan neutre - ancienne carte d'identité

Pour les mineurs :

Signature obligatoire dès 7 ans révolus et d'un représentant de l'autorité parentale.

En cas de parents divorcés, jugement de divorce à présenter.

Délai de livraison : 8 jours ouvrables

Tarifs (à régler à la commande, en argent liquide, frais et port compris) :

enfant : Fr. 35.- adulte : Fr. 70.-

Passeports biométriques

Passer commande au Service des passeports 88, rte de Chancy, 1213 Onex

Sur rendez-vous : ☎ 022 546.54.66 ou [www.passeportsuisse.ch](http://www.passeportsuisse.ch)

## AGENDA

Nous vous informons que durant la période du

**lundi 9 juillet au vendredi 24 août 2012 inclus**

la mairie sera ouverte selon les horaires suivants :

Lundi et mardi	09h00 – 14h00
Mercredi, jeudi et vendredi	09h00 – 12h00

### ***BIBLIOBUS***

**Horaire 2012 : les jeudis suivants, de 14h à 17h**

12 juillet - 1<sup>er</sup> novembre - 29 novembre



### ***BOURSE AUX HABITS ET AUX JOUETS***



La prochaine Bourse aux habits et aux jouets à Vandœuvres aura lieu le

**samedi 29 septembre 2012 de 10h à 14h**

*au Centre communal de Vandœuvres (24, rte de Meinier)*

Si vous désirez un emplacement, merci de vous inscrire par courriel auprès de Mme Laurence Castella :

*laurence\_castella@bluewin.ch*

### ***1<sup>er</sup> AOÛT 2012***

Notre traditionnelle fête villageoise aura lieu comme d'habitude, dans le parc de la mairie à partir de 19h.

Cette année l'animation sera assurée par *L'Écho du Boiron* cors des Alpes et lanceurs de drapeaux Musicatypique M. Patrick Bielser



### ***MARCHÉ DE NOËL***



Cette année, le traditionnel Marché de Noël aura lieu le **samedi 24 novembre** comme d'habitude au centre du village